Archives parlementaires

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Poligny (Jura), lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Poligny (Jura), lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 73;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34346_t1_0073_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

creative commons

tagne pour en prendre le gouvernail, reçois nos hommages fraternels ! Daigne les faire agréer au dépôt sacré qu'elle contient, que le scélérat qui oseroit la souiller périsse aussi vite que le téméraire osa ! Et bientôt la fidèle colombe de la liberté et l'égalité, ornée du verdoyant olivier, planant sans crainte et à son gré sur les fétides débris de l'aristocratie, portera dans le sein de la République, une et indivisible, le symbole de la paix. Nous ne vivrons que pour la maintenir telle, et mourrons pour l'éterniser...

Tels sont, citoyen président, les sentiments des sans-culottes de la Société populaire de Salsigne... »

ESCOURROUX *(présid.)*.

(Applaudissements.)

6

Les administrateurs du district de Toul, département de la Meurthe, annoncent que les traîtres à la patrie trouvent leur châtiment dans la vente de leurs biens; chacun s'empresse d'en acheter. Une première vente de ces biens, faite *le 30 nivôse, dont l'estimation ne montoit qu'*à 9634 l., a produit 37,359 l.

(Applaudi.)

Insertion au bulletin (1).

[*Toul, 4 pluv. II. A la Conv.*] (2)

« Les traîtres à la Patrie trouvent enfin leur châtiment dans la vente de leurs biens. Chacun s'empresse d'en acheter une portion à un prix triple de leur estimation. Une première vente faite de ces biens le 30 nivôse d^er^ et dont l'évaluation ne se montait qu'à 9634 l. a produit un détail de 27.359 l.

Béni soit mille fois le décret qui punit les scélérats de tous les maux qu'ils nous causent.

Le gouvernement révolutionnaire que vous avez établi rassure les bons citoyens et fait trembler les méchants.

Continue Sainte Montagne, tes glorieux et pénibles travaux. Pour nous fortement attachés à nos devoirs nous propagerons parmi nos administrés ce feu que tu allumes dans nos cœurs. Reste à ton poste jusqu'à ce qui nos ennemis soient totalement anéantis.

Nos ressources sont épuisées, la famine se fait sentir, tends-nous une main secourable et sauve-nous de toutes les horreurs que ses suites peuvent entraîner. »

GEORGE *(présid.)*, POINDOUX, A. LIÉNARD, PRUGNEAUX *(agent nat.)* ROUSSEL, BALLAND.

7

Les membres composant le conseil-général de la commune de Toul, animés du désir le plus vif de concourir à délivrer le sol de la liberté de ses ennemis, **annoncent que leurs administrés, malgré la perte de leur récolte en vins, occasionnée par les gelées, n'écoutant que leur amour pour la patrie et les besoins de ses braves défenseurs, viennent d'envoyer tant au 7^e^ bataillon de la Meurthe qu'au magasin d'habillemens, 452 capotes, 366 paires de souliers, 6 habits uniformes, 1 005 chemises, 3 300 aunes de serge pour des gargousses, et un cheval de 800 l.**

***Ils annoncent aussi qu'ils ont payé 50 l. à* chacun des 200 citoyens de la 2^e^ et 3^e^ réquisition qui se sont volontairement rendus à l'armée du Rhin, 2 l. par jour à chacune de leurs femmes, et 15 s. à chacun des enfans des citoyens requis.**

Ils conjurent l'assemblée de vouloir bien étendre sa sollicitude paternelle sur un peuple qui chérit la liberté et à qui il est instant de procurer des subsistances dont il a le besoin le plus pressant (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), **renvoi à la commission des subsistances.**

8

La société populaire d'Argenton, département de l'Indre, en invitant de nouveau la Convention *à rester à son poste, présente différentes* observations relatives à la liquidation des offices (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4), **renvoi au comité des finances.**

9

J'annonce à la Convention nationale, écrit le directoire du district de Poligny (5), **que les biens des émigrés se vendent dans ce district comme les reliques se vendoient au 14^e^ siècle; chacun veut en avoir : ils vont au triple de l'estimation; un bien estimé 8910 l. s'est vendu 20,890 l.** (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[*Poligny, 4 pluv. II*] (8)

« Citoyen président,

[*Suit le § reproduit ci-dessus, puis...*] Nos prédécesseurs occupés dans le mouvement fédéraliste du Jura avoient négligé les affaires d'administration; leurs bureaux s'étoient arriérés de près d'un an; celui des émigrés n'avoit même jamais été formé; Eh bien ! nous ne sommes que *des sans-culottes et bientôt toutes les affaires du* district seront au courant. Vive la République ! »

CHAMBARD, N. BERTHET, JENDET, G. BLONDEAU *(agent nat. prov.)*.

(1) *P.V.*, XXX, 238. *B^in^*, 11 pluv. Mention dans *C. Eg.*, n° 531 (Etampes pour Toul).
(2) C 291, pl. 931, p. 27.

(1) *P.V.*, XXX, 238. Mention dans *C. Eg.*, n° 531, *Ann. patr.*, p. 1772; *M.U.*, XXXVI, 188; *J. Sablier*, n° 1109 (Vézelise au lieu de Toul).
(2) *B^in^*, 11 pluv. Les additions au P.V. en sont tirées.
(3) *P.V.*, XXX, 239. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 205.
(4) *B^in^*, 11 pluv.
(5) Et non Coligny.
(6) *P.V.*, XXX, 239. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 188; *J. univ.*, p. 1530; *Ann. patr.*, p. 1772; *C. Eg.*, n° 531; *J. Fr.*, n° 494.
(7) *B^in^*, 11 pluv.
(8) C 291, pl. 931, p. 28.

Persée creative commons